



REUNION DE COMITE DIRECTEUR CRE CVL

Lundi 16 Décembre 2019

-Procès verbal-

Etaient présents :

Mesdames Aline BEAULIEUX, Marie Laure DEUQUET, Charlène DEUQUET, Sophie GAUTHIER, Valérie GIRAUDEAU MEIXEIRO, Elisabeth HARDY, Stéphanie LAROYE, Laetitia PLAUT, et Sylviane THEVENOUX.

Messieurs Jean Pierre BOUCAN, Philippe COTTIN, Jean François de MIEULLE, Pascal DEBOUDT, Antoine ELIZAGARAY, Jean Louis FOURMY et François PIQUEMAL.

Excusés :

Mesdames Sophie AUDEMONT, Fanny BEGUIN, Véronique BILLY, Véronique CHERUBIN, Christelle GOEURY et Anne Sophie RIGUET.

Messieurs Thibault COUDRY, Lionel LANGLET, Olivier MARSZALKOWSKI et Frédéric SANABRA.

Invités :

France Roche CTS, Marine DURAND et Clément MILLET en tant que permanents du CRECVL.

L'ordre du jour est :

1. Approbation du procès verbal du Comité Directeur du 23/07/2019
2. Modification du règlement fédéral sur les Championnats. Candidatures Championnats Régionaux 2020 ?
3. Candidatures Grand Régional Centre ENDURANCE 2020.
4. Mise en place d'un centre de formation régional animateur assistant équitation et/ou d'un CFA régional, avec éventuelles modifications des statuts du CRECVL.
5. Cheval & Différences : Organisation des rencontres sportives régionales ou nationales fin juin 2020.
6. Stratégie de déploiement de la Route Européenne d'Artagnan sur le territoire régional.
7. Avis technique Conseil Régional :
 - STE HIPPIQUE VIERZON : Grand National Master Pro de Dressage 2020
 - ÉCURIE DE MINUIT : Concours International d'Endurance 2020
8. Sollicitation organisation session examen animateur poney bénévole : Haras du Val de Loire.
9. Demande de promotion d'officiels de compétition.
10. Questions diverses

Le président, Pascal DEBOUDT ouvre la séance à 10h00

1) Approbation du procès verbal du Comité Directeur du 23/07/2019

Pascal DEBOUDT fait lecture du précédent procès verbal de Comité Directeur en date du 23/07/2019. Le procès verbal est approuvé à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

2) Modification du règlement fédéral sur les Championnats. Candidatures Championnats Régionaux 2020 ?

Les modifications règlementaires mises en place par la FFE pour la saison 2020 de compétition sont présentées. Un point spécifique est réalisé sur la suppression de la gestion des calendriers par le CRE CVL. Il est porté à la connaissance des élus, qu'au-delà de la suppression de la prérogative concernant les calendriers, le CRE CVL ne dispose plus dorénavant des coefficients 2 sur les Championnats Régionaux et interrégionaux. Les coefficients des championnats départementaux et interdépartementaux sont également supprimés. La FFE propose aujourd'hui de mettre en place des circuits départementaux et régionaux. Le nombre d'étapes pourra être de 5 au maximum et disposera d'un coefficient 2. Seules les disciplines du Horse-Ball, du Polo et du TREC en Attelage ne pourront pas faire parties des nouveaux circuits départementaux.

Concernant la saison de compétition 2020, et au vu des nouvelles réglementations concernant les coefficients et la mise en place des circuits départementaux, Il est proposé :
-Les derniers chiffres de participations aux championnats régionaux sur les disciplines du CSO et dressage, montrent un faible engouement des clubs. Les dirigeants présents mentionnent le fait que les clubs n'ont pas de mal à se qualifier sur ces disciplines et catégories. Il est proposé de ne pas reconduire de championnat régional en CSO / Dressage.

Le CRE CVL labélisera les autres championnats sous réserve de réception des candidatures avant le 31 Janvier 2020. Le nouveau cahier des charges des championnats devra être approuvé par les organisateurs. Il précisera notamment que le financement de la remise des prix est soumis à la participation minimum de deux départements différents sur le championnat. Les candidatures devront impérativement être proposées pour des dates où les DUC sont d'ores et déjà saisies.

Ce point est approuvé à l'unanimité.

3) Grand Régional Centre

Un bilan du Grand Régional Centre 2019 est présenté aux élus du Comité Régional d'Equitation Centre-Val de Loire. Il est notamment souligné la réussite du niveau Premium mis en place sur cette saison. Ce bilan positif est toutefois nuancé par les craintes qu'apportent la saison 2020 de compétition et plus encore à l'avenir face à la suppression des calendriers de concours.

Suite à la modification du cahier des charges du Grand Régional Centre Endurance, et à l'appel à candidature lancé, 4 candidatures ont été reçues concernant l'organisation d'étapes pour le Grand Régional Centre Endurance 2020 :

- 1) Restigné (37) - Sports et Loisirs Equestres - 05 Avril 2020
- 2) Neuillé Pont Pierre (37) - Tours N Riders - 28 Juin 2020
- 3) Givardon (18) - AE de la Vallée de Germigny - 23 Août 2020
- 4) Saint Florent (45) - Aux Écuries des Anglonnières - 25 Octobre 2020

Sur avis du correspondant Régional Endurance, Monsieur Claude FERET, les élus du Comité Régional d'Equitation Centre-Val de Loire approuvent la labellisation de ces quatre étapes pour la saison 2020 du Grand Régional Centre.

4) Mise en place d'un centre de formation régional animateur assistant équitation et/ou d'un CFA régional, avec éventuelles modifications des statuts du CRE CVL

Un bref état des lieux et réformes à venir de la formation initiale sont présentés aux élus.

Le contexte est resitué aux élus :

- Problème de recrutement dans les clubs animateurs/enseignants
- Réforme de l'apprentissage
- Certification qualité des organismes de formation au 1^{er} janvier 2021

Les enjeux sont également évoqués :

- Anticiper les différentes réformes
- Réflexion sur des solutions administratives pour les organismes de formation
- Réflexion sur la création d'un centre de formation régional

Il est notifié aux élus du Comité Directeur que ce point est actuellement en attente d'une réunion organisée par la Fédération Française d'Equitation. Au vu des nombreux facteurs à prendre en compte et à analyser, ce point de l'ordre du jour est ajourné. Celui-ci ne nécessite pas de décision du comité directeur.

5) Cheval & Différences : Organisation des rencontres sportives régionales ou nationales fin juin 2020

Philippe COTTIN, récemment élu au Comité Directeur, présente aux élus le projet de mise en place des journées de rencontres sportives Cheval & Différences. Ce projet, ayant pour vocation de réunir les établissements spécialisés et les Clubs est proposé pour une mise en place du 03 au 05 Juin 2020 sur le parc équestre fédéral de LAMOTTE-BEUVRON.

L'ensemble des élus du Comité Directeur approuve la mise en place de ces journées et la création de groupe de projet afin de travailler sur le sujet.

6) Stratégie de déploiement de la Route Européenne d'Artagnan sur le territoire régional.

Il est présenté aux élus la méthodologie de déploiement de la Route Européenne d'Artagnan sur le territoire régional.

La mise en place de réunions techniques sur le sujet est approuvée à l'unanimité.
La prise de l'adhésion auprès de l'Association équestre de la Route Européenne d'Artagnan pour un montant de 250 euros annuel est approuvée à l'unanimité.

Le CRECVL, a été sollicité par la communauté de communes Sologne des étangs, pour effectuer le balisage de l'itinéraire « Cicruit de Monthault » situé sur la commune de Veilleins. Un baliseur sera missionné sur le terrain, pour effectuer un devis de la prestation. Ce point est approuvé à l'unanimité par les membres élus du Comité Directeur.

7) Avis technique Conseil Régional

Deux dossiers techniques ont été adressés par la Région au CRE CVL pour avis technique.

Les priorités régionales sont rappelées aux élus du Comité Directeur :

Priorité 1 : Concours internationaux *** et Grand Nationaux

Priorité 2 : Concours internationaux ** et Grands Régionaux Excellence

Priorité 3 : Championnats de France et Grands Régionaux Premium

Priorité 4 : Concours internationaux * et autres concours (faibles priorités)

A la lumière de ces critères, les avis suivants ont été donnés :

- Société Hippique de Vierzon (18) - Grand National et Master Pro de Dressage - 02 au 05 Juillet 2020

Un Avis très favorable est donné par les membres du Comité Directeur sur ce dossier.

- Ecurie de Minuit (18) - Concours International d'Endurance * et ** - 07 et 08 Mars 2020

Un avis favorable est donné par les membres du Comité Directeur sur ce dossier.

L'ensemble des élus du Comité Directeur approuve à l'unanimité cette proposition.

8) Sollicitation organisation session examen Animateur Poney Bénévole - Haras du Val de Loire

La demande d'organisation d'un examen APB au Haras du Val de Loire le 03/07/2020 est approuvée à l'unanimité par les membres du Comité Directeur.

9) Demande de promotion Officiels de Compétition

- Virginie CARON - Juge National CSO

Sur avis favorable de Madame Sylviane THEVENOUX, correspondante régionale CSO, la promotion de Madame Virginie CARON au statut de Juge National CSO est approuvée à l'unanimité.

- Justin COULON - Arbitre Candidat National Horse Ball

Sur avis très favorable de Monsieur Philippe MACE, correspondant régional Horse-ball, la promotion de Monsieur Justin FOULON au statut d'arbitre Candidat National Horse-ball est approuvée à l'unanimité.

- Florian BRULIN - Chef de Piste National CSO

Sur avis favorable de Madame Sylviane THEVENOUX, correspondante régional CSO, la promotion de Monsieur Florian BRULIN au statut de Chef de Piste National CSO est approuvée à l'unanimité. Il sera toutefois conseillé à cet officiel de se rendre à l'avenir sur des concours disposants de plusieurs pistes afin de parfaire son expérience.

- Robert ADENOT - Juge National Dressage

Comme le permet le cursus FFE, Monsieur Robert ADENOT, Juge International de Concours Complet demande sa nomination en tant que Juge National Dressage.

La promotion de Monsieur Robert ADENOT au statut de Juge National Dressage est approuvée à l'unanimité.

10) Questions diverses

Marie-Laure DEUQUET interroge les élus présents sur les prérogatives données dans les départements et notamment au niveau des Comité Départementaux. Il est demandé qu'une information soit réalisée pour présenter aux clubs les modalités électorales pour les organes déconcentrés fédéraux. Les élus approuvent la diffusion de cette information concernant les modalités électorales dans une édition du Cheval O Centre.

La réunion est levée à 12h00.